



Sondage : les lycéens rejettent majoritairement la « laïcité à la française »

»



- Education

Dans une enquête inédite réalisée pour la revue « Le Droit de vivre » et la Licra, l'Ifop révèle une profonde fracture générationnelle.

Le coup sera rude pour les partisans d'une laïcité « de combat » : leur idéal n'est plus porté par les jeunes générations. Dans un sondage commandé par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), dont la revue consacre un numéro spécial à la laïcité, l'institut Ifop s'est penché pour la première fois sur la façon dont les lycéens perçoivent l'un des fondements de la République française, inscrit dans la Constitution. Et les résultats de son enquête, réalisée en janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 006 lycéens selon la méthode des quotas, révèlent des fractures béantes. Plus d'un lycéen sur deux (52 %) se dit ainsi favorable au port de signes religieux ostensibles dans les lycées publics, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la population (25 %). 49 % ne voient pas d'inconvénient à ce que les agents publics affichent leurs convictions religieuses. Et 38 % sont favorables à ce qu'une loi autorise les élèves à porter un « burkini » (une proportion qui atteint 63 % chez les seuls élèves scolarisés en REP, et 76 % chez les lycéens se déclarant musulmans).

Une courte majorité refuse le droit au blasphème

Ravivée par l'affaire « Mila », cinq ans après les attentats de *Charlie Hebdo* qui ont suivi la publication de caricatures de Mahomet, la question du « droit au blasphème » clive une opinion lycéenne qui se dit désormais majoritairement opposée au « droit de critiquer une croyance, un symbole ou un dogme religieux ». 52 % des élèves du secondaire n'y sont pas favorables... Mais la population lycéenne elle-même est divisée : si les jeunes musulmans s'opposent à 78 % au droit d'outrager une religion, de même que 65 % des personnes perçues comme « non blanches » et 60 % des jeunes vivant dans des zones d'éducation prioritaire, ce n'est le cas que de 45 % des catholiques et de 47 % des élèves se définissant « sans religion ». « Critiquer la religion, c'est agresser les croyants.

On ne distingue plus le corpus idéologique de la personne qui y croit », souligne le directeur du pôle « Politique / Actualités » de l'Ifop François Kraus, auteur de l'enquête. « C'est la victoire d'une vision anglo-saxonne ou même islamiste des choses. La religion



n'est plus perçue comme un corpus de valeurs auxquelles on croit, mais comme consubstantielle de l'identité. Et la moquerie de l'identité étant perçue par certains comme intolérable, les réactions violentes ne sont plus incompréhensibles. » Ainsi 10 % des lycéens n'expriment pas de condamnation ou sont indifférents aujourd'hui à l'égard des auteurs des attentats de 2015... Contre 4 % des jeunes de 15 à 17 ans auxquels la même question avait été posée en 2016.

Une conception « minimaliste » de la laïcité

Comment expliquer d'aussi profonds changements de perception ? « L'enquête met en exergue un double clivage : entre les jeunes et le reste des Français d'une part, et d'autre part entre les jeunes musulmans ou représentants de minorités ethniques, et le reste de la jeunesse, qui fait preuve de tolérance, mais n'est pas sur une ligne de revendication forte », analyse François Krauss. Dans l'ensemble, les lycéens ont une conception « minimaliste » de la laïcité, qu'ils voient comme un outil destiné à « mettre toutes les religions sur un pied d'égalité » (29 %) ou à « assurer la liberté de conscience ». Seuls 11 % d'entre eux considèrent qu'elle consiste à « faire reculer l'influence des religions dans la société », contre 26 % de leurs aînés. Partant, les lois visant à encadrer l'application de la laïcité en France sont perçues par plus d'un lycéen sur trois (37 %) comme discriminatoires à l'égard des musulmans (opinion partagée par 81 % des élèves musulmans, et par 55 % de ceux vivant en zone d'éducation prioritaire.) « Actuellement, les musulmans représentent 14 % de la population lycéenne, et ce noyau est très hostile au dispositif actuel de laïcité. Mais au-delà, il y a toute une jeunesse qui partage ces revendications. C'est particulièrement fort dans les quartiers populaires, où l'on observe un phénomène d'acculturation qu'avaient très bien décrit les sociologues Anne Muxel et Olivier Galland dans leur enquête « La Tentation radicale » : « Même si on n'est pas musulmans, on est solidaire des causes et du droit des jeunes à afficher leurs traits culturels et identitaires. (...) Compte tenu du poids croissant des musulmans en France, et de la réticence de cette jeunesse à l'égard des dispositifs législatifs actuels, on ne peut que se poser la question de la pérennité de la loi de 2004 » sur l'interdiction à l'école des signes religieux ostentatoires, « qui pourrait n'avoir plus, demain, d'assise politique suffisante pour se maintenir en l'état », souligne le chercheur. À moins d'un changement d'approche radical ?

À LIRE AUSSI Catherine Kintzler : « Le régime de laïcité est un minimalisme »
Trente ans d'erreurs éducatives

C'est ce qu'avance la philosophe Catherine Kintzler, spécialiste de l'éducation et de la laïcité, qui lit dans ce sondage la conséquence d'une « sacralisation du convictionnel » entretenue par des décennies de techniques éducatives basées sur la valorisation de l'enfant. « On nous explique à longueur de débats que l'opinion, la croyance sont une partie essentielle de l'individu, constitutive de sa conscience. De la même manière que les élèves ne distinguent plus les espaces privé, social, ou public au sens juridique du terme (l'école, les tribunaux, etc.), ils ne font plus la distinction entre la croyance ou l'opinion, et les personnes qui y adhèrent », s'alarme-t-elle. « Notre éducation ne conduit plus les élèves à l'extérieur de leur sphère habituelle. On se targue de faire de la formation à l'esprit critique, mais en réalité, on fait le contraire ! Juxtaposer les opinions ne constitue pas la démarche critique. La démarche critique consiste à prendre ses distances avec un ensemble, et à s'interroger sur les conditions de possibilité d'une pensée. Pour faire comprendre la distinction entre croyants et non-croyants, la meilleure voie est de passer par les religions auxquelles on ne croit plus, en étudiant les dieux de l'Égypte ancienne, la mythologie des Grecs... Ces lents détours par les humanités – les mathématiques, l'histoire des sciences, la grammaire... –, qui permettent à chacun de faire un pas de côté et de penser contre soi-même, ne sont plus effectués. L'école informe. Mais elle n'instruit plus... »

Le ministre Jean-Michel Blanquer, pour l'heure, a confié à l'ancien inspecteur de



l'éducation nationale Jean-Pierre Obin une mission pour harmoniser et améliorer la formation des enseignants et chefs d'établissement à la laïcité. Un début...

Vous lisez actuellement : **Sondage : les lycéens rejettent majoritairement la « laïcité à la française »**

- Agrandir le texte

- Réduire le texte

- Imprimer

- Commenter

- Ajouter aux favoris

- Envoyer par email

10 CommentairesCommenter

Un avis, un commentaire ?

Ce service est réservé aux abonnés

Je m'abonne Déjà abonné ? Je m'identifie

Ajouter un pseudo

Vous devez renseigner un pseudo avant de pouvoir commenter un article.

Créer un brouillon

un brouillon est déjà présent dans votre espace commentaire.

Vous ne pouvez en sauvegarder qu'un

Pour conserver le précédent **brouillon**, cliquez sur annuler.

Pour sauvegarder le nouveau **brouillon**, cliquez sur **enregistrer**

Créer un brouillon

Erreur lors de la sauvegarde du brouillon.

